



Peter König : La privatisation de l'eau est criminelle



L'économiste suisse Peter König a travaillé 30 ans à la Banque mondiale et dans d'autres banques d'aide aux pays en voie de développement. Il a réalisé surtout des projets dédiés à l'eau dans plusieurs pays sur différents continents.

L'économiste suisse Peter König a travaillé 30 ans à la Banque mondiale et dans d'autres banques d'aide aux pays en voie de développement. Il a réalisé surtout des projets dédiés à l'eau dans plusieurs pays sur différents continents. Plein d'idéalisme, il voulait contribuer au combat contre la pauvreté. Au début, ça semblait possible. Mais depuis les années 80, la Banque mondiale montre de plus en plus son vrai visage. La Banque mondiale a toujours été un instrument aux mains d'un petit nombre de familles de banquiers appartenant à ce qu'on appelle l'oligarchie financière américaine. La Banque mondiale a établi alors le soi-disant « Washington Consensus », ce qui implique qu'un pays ne reçoit un prêt que s'il privatise des services publics comme la santé publique, le système éducatif et l'approvisionnement en eau. Mais par la privatisation, l'eau devient inabordable pour les pauvres. Peter König qualifie cette procédure de criminelle, car l'accès à l'eau est un droit humain.

de nis.

Sources:

.

Cela pourrait aussi vous intéresser:

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.